



Faculté des sciences économiques, sociales et politiques

ESPO

SESP1233 **Anthropologie sociale et culturelle**

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant le 2ème semestre

Enseignant(s): Robert Deliège
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 1er cycle

Objectifs (en terme de compétences)

Fournir à l'étudiant une introduction détaillée aux théories de l'anthropologie sociale. L'étudiant devra être capable d'exposer et de critiquer les principes généraux des principaux courants de pensée de l'ethnologie ainsi que les principaux auteurs ayant marqué l'histoire de cette discipline. Enfin, l'étudiant sera familiarisé avec les principaux objets d'étude de l'ethnologie. L'objectif général est donc à la fois encyclopédique, synthétique et critique.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

On examinera principalement l'évolutionnisme, le diffusionnisme, le culturalisme, le fonctionnalisme et le structuralisme. Les principaux auteurs abordés seront Morgan, Frazer, Tylor, Schmidt, Elliot-Smith, Benedict, Mead, Malinowski, Radcliffe-Brown, Evans-Pritchard et Lévi-Strauss.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le cours se fera par exposés magistraux. Chaque courant sera abordé de façon synthétique pour passer ensuite à l'examen de quelques auteurs et à une évaluation critique. La participation au cours est indispensable. Les étudiants disposeront de notes de cours dactylographiées, assez extensives, qui leur permettront de mieux suivre le cours.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Evaluation :
 Examen oral ou écrit (selon le nombre d'étudiants).
Support : Syllabus.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

ARKE21	Première licence en histoire de l'art et archéologie	(4 crédits)	
ARKE22	Deuxième licence en histoire de l'art et archéologie	(4 crédits)	
COMU12	Deuxième candidature en sciences sociales : information et communication	(3.5 crédits)	Obligatoire
HORI11BA	Première année de bachelier en langues et littératures anciennes, orientation orientales	(3 crédits)	Obligatoire
ISP12	Deuxième candidature en philosophie et lettres : philosophie	(3 crédits)	
POL12	Deuxième candidature en sciences politiques	(3 crédits)	Obligatoire
SOC12	Deuxième candidature en sciences sociales: sociologie	(3.5 crédits)	Obligatoire
SOC21	Première licence en sociologie	(3 crédits)	